



Fiche de données de sécurité selon (CE) N° 1907/2006

Page 1 sur 13

Pattex Special Caoutchouc

No. FDS : 409465

V001.2

Révision: 02.03.2011

Date d'impression: 15.04.2011

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit:

Pattex Special Caoutchouc

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Utilisation prévue:

Colle de contact

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

Henkel Technologies France S.A.S

Rue de Silly 161

92642 Boulogne-Billancourt cedex

France

Téléphone: +33 (1) 46 84 90 00

ua-productsafety.fr@fr.henkel.com

Numéro d'appel d'urgence:

N° d' appel d' urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

Centre Anti-Poisons de Paris, France: Tel (emergency) : +33.1.40.05.48.48

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange:

Classification (DPD):

F - Facilement inflammable

R11 Facilement inflammable.

Xi - Irritant

R36 Irritant pour les yeux.

N - Dangereux pour

l'environnement

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Éléments d'étiquetage (DPD):F - Facilement
inflammable

Xi - Irritant

N - Dangereux pour
l'environnement**Phrases R:**

R36 Irritant pour les yeux.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Phrases S:

S2 Conserver hors de la portée des enfants.

S9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S29 Ne pas jeter les résidus à l'égout.

S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Contient Colophane. Peut déclencher une réaction allergique.

Autres dangers:

Les femmes enceintes doivent absolument éviter toute émanation du produit et le contact avec les yeux.

Les solvants contenus dans le produit s'évaporent pendant la transformation et leurs vapeurs peuvent former des mélanges vapeur/air explosifs / facilement inflammables.

3. Composition/informations sur les composants**Description chimique générale:**

Solution de colle

Substances de base pour préparations:

Polychloroprène

Résine

Dans un mélange de solvants organiques

Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Acétate d'éthyle 141-78-6	205-500-4 01-2119475103-46	> 25- < 50 %	Liquides inflammables 2 H225 Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible- exposition unique 3 H336 Irritation oculaire 2 H319
butanone 78-93-3	201-159-0	> 10- < 20 %	Liquides inflammables 2 H225 Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible- exposition unique 3 H336 Irritation oculaire 2 H319 EUH066
isoheptane 31394-54-4	250-610-8	> 2,5- < 10 %	Risque en cas d'inhalation 1 H304 Irritation cutanée 2 H315 Risques aigus pour l'environnement aquatique 1 H400 Risques chroniques pour l'environnement aquatique 1 H410 Liquides inflammables 2 H225 Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible- exposition unique 3 H336
n-Hexane 110-54-3	203-777-6	> 0,1- < 0,5 %	Liquides inflammables 2 H225 Toxique pour la reproduction 2 H361f Risque en cas d'inhalation 1 H304 Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible- expositions répétées 2 H373 Irritation cutanée 2 H315 Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible- exposition unique 3 H336 Risques chroniques pour l'environnement aquatique 2 H411
Oxyde de zinc 1314-13-2	215-222-5	> 0,1- < 2,5 %	Risques aigus pour l'environnement aquatique 1 H400 Risques chroniques pour l'environnement aquatique 1 H410
Colophane 8050-09-7	232-475-7	> 0,1- < 1 %	Sensibilisateur de la peau 1 H317

Seuls les ingrédients dangereux pour lesquels une classification CLP est déjà disponible, sont indiqués dans ce tableau.
Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations"
Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

Déclaration des ingrédients conformément au règlement DPD (CE) n° 1999/45

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Acétate d'éthyle 141-78-6	205-500-4 01-2119475103-46	> 25 - < 50 %	F - Facilement inflammable; R11 R66 Xi - Irritant; R36 R67
butanone 78-93-3	201-159-0	> 10 - < 20 %	F - Facilement inflammable; R11 R67 Xi - Irritant; R36 R66
isooctane 31394-54-4	250-610-8	> 2,5 - < 10 %	Xi - Irritant; R38 Xn - Nocif; R65 R67 N - Dangereux pour l'environnement; R50, R53 F - Facilement inflammable; R11
Naphta, pétrole, traité à l'eau, léger 64742-49-0	265-151-9	> 2,5 - < 10 %	F - Facilement inflammable; R11 Xi - Irritant; R38 Xn - Nocif; R65 R67 N - Dangereux pour l'environnement; R51/53
n-Hexane 110-54-3	203-777-6	> 0,1 - < 0,5 %	F - Facilement inflammable; R11 Toxique vis-à-vis de la reproduction de catégorie 3; R62 Xi - Irritant; R38 R67 Xn - Nocif; R65, R48/20 N - Dangereux pour l'environnement; R51, R53
Oxyde de zinc 1314-13-2	215-222-5	> 0,1 - < 2,5 %	N - Dangereux pour l'environnement; R50, R53
Colophane 8050-09-7	232-475-7	> 0,1 - < 1 %	R43

Pour connaître le texte entier correspondant aux codes des phrases-R, voir chapitre 16 'autres informations'.
Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

4. Premiers secours

Description des premiers secours:

Informations générales:

En cas de malaise consulter un médecin.

Inhalation:

Air frais; en cas de persistance des maux, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Rincer à l'eau courante et au savon. Soigner la peau. Retirer immédiatement les vêtements contaminés.

Contact avec les yeux:

Laver immédiatement et abondamment avec l'eau en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologiste.

Ingestion:

Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

YEUX : Irritation, conjonctivite.

Les vapeurs peuvent provoquer un endormissement et des nausées.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Voir section: Description des premiers secours

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction:**Moyens d'extinction appropriés:**

Dioxyde de carbone, mousse, poudre, jet d'eau, eau pulvérisée.

Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau grand débit

Conseils aux pompiers:

Porter un équipement de sécurité.

Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

Indications additionnelles:

Refroidir les récipients exposés en pulvérisant de l'eau.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Tenir à l'écart de sources d'inflammation.

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Mélanger avec une matière absorbant les liquides (sable, tourbe, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Référence à d'autres sections

Voir le conseil au chapitre 8.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Bien ventiler les lieux de travail. Eviter les flammes nues, la formation d'étincelles et les sources d'ignition. Débrancher les appareils électriques. Ne pas fumer, ne pas faire de travaux de soudure. Ne pas rejeter les résidus dans les eaux.

Lors de l'utilisation de quantités supérieures à 1 kg observer les précautions suivantes: bien ventiler lors de la mise en oeuvre et du séchage, m me après le collage. Eviter toute source d'ignition (par ex. feu ou poêle), même dans les pièces voisines.

Débrancher les appareils électriques comme radiateurs, plaques chauffantes, chauffages par accumulation, etc., suffisamment tôt pour qu'ils soient refroidis lors du début du travail. Eviter toute formation d'étincelle, y compris au niveau des disjoncteurs et autres appareils.

Prendre les mesures pour prévenir l'accumulation de charges électrostatiques.

Mesures d'hygiène:

Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.

En cas de contact avec le produit, pas d'alcool.

Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Ne conserver que dans le conditionnement d'origine.

Après utilisation le récipient doit être fermé hermétiquement et entreposé dans un lieu bien ventilé.

Eviter strictement les températures inférieures à + 5 °C et supérieures à + 50 °C.

Ne pas stocker avec des denrées alimentaires.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Colle de contact

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle:

Valable pour
France

Composant	ppm	mg/m ³	Type	Catégorie	Remarques
ACÉTATE D'ÉTHYLE 141-78-6	400	1.400	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Limite Indicative	FVL
MÉTHYLÉTHYLÉTONE 78-93-3	200	600	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)	FVL
MÉTHYLÉTHYLÉTONE 78-93-3	300	900	Valeur Limite Court Terme	Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)	FVL
MÉTHYLÉTHYLÉTONE 78-93-3			Désignation de peau	Résorption via la peau	FVL
BUTANONE 78-93-3	200	600	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	Indicatif	ECTLV
BUTANONE 78-93-3	300	900	Limite d'exposition de courte durée (STEL) :	Indicatif	ECTLV
HYDROCARBURES EN C6-C12 (ENSEMBLE DES, VAPEURS) 31394-54-4		1.500	Valeur Limite Court Terme	Limite Indicative	FVL
HYDROCARBURES EN C6-C12 (ENSEMBLE DES, VAPEURS) 31394-54-4		1.000	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Limite Indicative	FVL
COLOPHANE (PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DES BAGUETTES DE SOUDURE, EXPRIMÉS EN ALDÉHYDE FORMIQUE) 8050-09-7		0,1	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Limite Indicative	FVL
N-HEXANE 110-54-3	20	72	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)	FVL
N-HEXANE 110-54-3	20	72	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	Indicatif	ECTLV

Contrôles de l'exposition:

Protection respiratoire:

Masque de protection approprié en cas de ventilation insuffisante.

Protection des mains:

Les gants recommandés sont des gants en caoutchouc nitrile (épaisseur >0.1mm, temps de pénétration < 30s). Les gants devront être changé après chaque contact même court ou contamination. Gants disponibles en magasins spécialisés: laboratoires, pharmacies...

Protection des yeux:

Lunettes de protection étanches.

Protection du corps:

vêtement de protection approprié

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Aspect	liquide trouble jaunâtre
Odeur	de solvant

pH	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point initial d'ébullition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point d'éclair	-24,5 °C (-12.1 °F); pas de méthode
Température de décomposition	Il n'y a pas de données / Non applicable

Pression de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité (20 °C (68 °F))	0,89 g/cm ³
Densité en vrac	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité (Brookfield; Appareil: RVT; 20 °C (68 °F); fréq. rot.: 50 min ⁻¹ ; Broche N°: 4)	2.600 - 3.200 mpa.s
Viscosité (cinématique)	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés explosives	Il n'y a pas de données / Non applicable
Solubilité qualitative (20 °C (68 °F); Solv.: Eau)	Insoluble
Température de solidification	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point de fusion	Il n'y a pas de données / Non applicable
Inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Limites d'explosivité	
inférieures	1,5 %(V)
supérieures	12,8 %(V)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Il n'y a pas de données / Non applicable
Taux d'évaporation	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés comburantes	Il n'y a pas de données / Non applicable

Autres informations:

Il n'y a pas de données / Non applicable

10. Stabilité et réactivité

Réactivité:

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

Stabilité chimique:

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses:

Voir section réactivité

Conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme aux prescriptions.

Matières incompatibles:

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

Produits de décomposition dangereux:

Aucun connu

11. Informations toxicologiques

Informations générales sur la toxicologie:

La classification de la préparation est basée sur la méthode conventionnelle décrite à l'article 6(1)(a) de la directive 1999/45/EC. Les informations pertinentes santé/écologie des substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Les personnes allergiques aux colophane ne doivent pas être mises en contact avec le produit.

Toxicité inhalative aiguë:

Le danger du produit provient de son effet narcotique après inhalation des vapeurs.

En cas d'exposition prolongée ou répétée, peut nuire à la santé.

Irritation de la peau:

Un contact prolongé ou répété avec la peau peut entraîner un dessèchement puis une irritation cutanée.

Irritation des yeux:

Irritation des yeux primaire: irritant

Toxicité aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Acétate d'éthyle 141-78-6	LD50 LC50 LD50	6.100 mg/kg 200 mg/l > 18.000 mg/kg	oral inhalation dermal	1 h	rat rat lapins	
butanone 78-93-3	LD50 LC50 LD50	2.600 - 5.400 mg/kg > 5000 ppm 6.400 - 8.000 mg/kg	oral inhalation dermal	6 h	rat rat lapins	
Oxyde de zinc 1314-13-2	LD50	> 5.000 mg/kg	oral		rat	

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Acétate d'éthyle 141-78-6	pas irritant	24 h	lapins	
butanone 78-93-3	moderately irritating		lapins	
Oxyde de zinc 1314-13-2	pas irritant		lapins	

Lésions oculaires graves/irritation oculair:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Acétate d'éthyle 141-78-6	pas irritant		lapins	OECD Guideline 405 (Acute Eye Irritation / Corrosion)
butanone 78-93-3	pas irritant		lapins	OECD Guideline 405 (Acute Eye Irritation / Corrosion)
Oxyde de zinc 1314-13-2	pas irritant		lapins	

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type de test	Espèces	Méthode
Acétate d'éthyle 141-78-6	not sensitising	Guinea pig maximisat ion test	cochon d'Inde	OECD Guideline 406 (Skin Sensitisation)
butanone 78-93-3	not sensitising	Guinea pig maximisat ion test	cochon d'Inde	
Oxyde de zinc 1314-13-2	not sensitising	Guinea pig maximisat ion test	cochon d'Inde	OECD Guideline 406 (Skin Sensitisation)

Mutagenicité sur les cellules germinales:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique / Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Acétate d'éthyle 141-78-6	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		
butanone 78-93-3	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)
n-Hexane 110-54-3	négatif	inhalation		rat	
Oxyde de zinc 1314-13-2	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		

Toxicité à dose répétée

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Temps d'exposition/ fréquence des soins	Espèces	Méthode
Acétate d'éthyle 141-78-6	NOAEL=900 mg/kg	oral: gavage	90 d daily	rat	
Acétate d'éthyle 141-78-6	NOAEL=0,002 mg/l	inhalation	90 d continuous	rat	
butanone 78-93-3	NOAEL=2500 ppm	inhalation	90 days 6 hours/day, 5 days/week	rat	

12. Informations écologiques**Informations générales:**

La classification de la préparation est basée sur la méthode conventionnelle décrite à l'article 6(1)(a) de la directive 1999/45/EC. Les informations pertinentes santé/écologie des substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Ne pas laisser s'écouler dans les eaux usées, dans la terre ni dans les eaux.

Toxique pour les organismes aquatiques.

Peut avoir des effets nocifs à long terme dans les eaux.

Toxicité:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombres études toxicologiques	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Acétate d'éthyle 141-78-6	LC50	270 mg/l	Fish	48 h	Leuciscus idus melanotus	
Acétate d'éthyle 141-78-6	EC50	164 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia cucullata	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
Acétate d'éthyle 141-78-6	EC50	> 2.000 mg/l	Algae	96 h	Selenastrum capricornutum (new name: Pseudokirchnerella subcapitata)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
butanone 78-93-3	LC50	3.220 mg/l	Fish	96 h	Pimephales promelas	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
butanone 78-93-3	EC50	5.091 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
butanone 78-93-3	EC50	> 1.000 mg/l	Algae			OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
Naphta, pétrole, traité à l'eau, léger 64742-49-0	LC50	1 - 10 mg/l	Fish			OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
Naphta, pétrole, traité à l'eau, léger 64742-49-0	EC50	3 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
Naphta, pétrole, traité à l'eau, léger 64742-49-0	EC50	1 - 10 mg/l	Algae			OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
n-Hexane 110-54-3	LC50	1 - 10 mg/l	Fish			OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
n-Hexane 110-54-3	EC50	2,1 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
n-Hexane 110-54-3	EC50	1 - 10 mg/l	Algae			OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
Oxyde de zinc 1314-13-2	LC50	> 1.000 mg/l	Fish		Leuciscus idus	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
Oxyde de zinc 1314-13-2	EC50	170 µg/l	Algae	72 h	Selenastrum capricornutum (new name: Pseudokirchnerella subcapitata)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
Colophane 8050-09-7	LC50	> 1.000 mg/l	Fish	96 h	Pimephales promelas	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
Colophane 8050-09-7	EC50	911 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
Colophane 8050-09-7	EC50	> 100 mg/l	Algae	72 h	Scenedesmus subspicatus (new name: Desmodesmus subspicatus)	

Persistance et dégradabilité:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Dégradabilité	Méthode
-----------------------------------	----------	---------------------------	---------------	---------

Acétate d'éthyle 141-78-6	readily biodegradable	aerobic	100 %	OECD Guideline 301 D (Ready Biodegradability: Closed Bottle Test)
butanone 78-93-3	readily biodegradable	aerobic	> 60 %	
n-Hexane 110-54-3	readily biodegradable	aerobic	> 60 %	
Colophane 8050-09-7		aerobic	36 - 46 %	OECD Guideline 301 F (Ready Biodegradability: Manometric Respirometry Test)

Potentiel de bioaccumulation: / Mobilité dans le sol:

Substances dangereuses No. CAS	LogKow	Facteur de bioconcentration (BCF)	Temps d'exposition	Espèces	Température	Méthode
Acétate d'éthyle 141-78-6	0,6					OECD Guideline 107 (Partition Coefficient (n-octanol / water), Shake Flask Method)
butanone 78-93-3	0,29					
n-Hexane 110-54-3	4					

13. Considérations relatives à l'élimination**Méthodes de traitement des déchets:**

Evacuation du produit:

Éliminer les déchets et résidus conformément aux conditions fixées par les autorités locales

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Seuls les emballages nettoyés soigneusement pourront être recyclés.

Code de déchet

08 04 09 adhésifs et agents d'étanchéité rejetés contenant des solvants organiques et autres substances dangereuses

14. Informations relatives au transport**Transport routier ADR:**

Classe:	3
Groupe d'emballage:	II
Code de classification:	F1
No. d'identification du danger:	33
No UN:	1133
Étiquette:	3
Nom technique:	ADHÉSIFS
Code tunnel:	(D/E)
Informations complémentaires:	Disposition spéciale 640D
Propriété substance additionnelle:	Dangereux pour l'environnement

Transport ferroviaire RID:

Classe:	3
Groupe d'emballage:	II
Code de classification:	F1
No. d'identification du danger:	33
No UN:	1133
Étiquette:	3
Nom technique:	ADHÉSIFS
Code tunnel:	
Informations complémentaires:	Disposition spéciale 640D
Propriété substance additionnelle:	Dangereux pour l'environnement

Navigation intérieure ADN:

Classe:	3
Groupe d'emballage:	II
Code de classification:	F1
No. d'identification du danger:	
No UN:	1133
Étiquette:	3
Nom technique:	ADHÉSIFS
Informations complémentaires:	Disposition spéciale 640D
Propriété substance additionnelle:	Dangereux pour l'environnement

Transport maritime IMDG:

Classe:	3
Groupe d'emballage:	II
No UN:	1133
Étiquette:	3
EmS:	F-E ,S-D
Substance marine nocive:	Polluant marin
Nom d'embarquement correct:	ADHESIVES (isoheptane)

Transport aérien IATA:

Classe:	3
Groupe d'emballage:	II
Instruction de paquetage (passager)	305
Instruction de paquetage (frêt)	307
No UN:	1133
Étiquette:	3
Nom d'embarquement correct:	Adhesives

15. Informations réglementaires
--

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Teneur VOC (VOCV 814.018 Ord. sur les COV)	68,28 %
---	---------

Prescriptions/consignes nationales (France):

Informations générales:	Liste non exhaustive de textes législatifs réglementaires et administratifs applicables au produit:
Préparations dangereuses:	Préparations dangereuses: Code du travail (article L 231-6 et 7, articles R 231-51 à 58-2), arrêté du 9 novembre 2004 (définissant les critères de classification et les conditions d'étiquetage et d'emballage des préparations dangereuses)
Protection des travailleurs:	Hygiène et sécurité au travail: Code du travail : article R 232-5 à 5-14 (aération, assainissement), articles R 231-32 à 38 (formation à la sécurité), article R 233-43 (cuves, bassins, réservoirs). Valeurs admises pour les concentrations dans l'atmosphère des lieux de travail : INRS ED 984 et ND 2098 et Arrêté du 9 février 2006. Maladie professionnelles: Code de la sécurité sociale (articles L461-1 à 461-8). Tableaux des maladies professionnelles prévu à l'article R461.3 publiés dans le fascicule INRS ED 486 en accord avec le Ministère de l'emploi et de la solidarité.
N° tableau des maladies professionnelles:	59 65 84

N° fiche INRS:	113 14 168 18 75 96
Protection de l'environnement:	Protection de l'environnement: Déchets : loi 75-633 modifiée (relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux), décret 92-377, décret 94-609 (relatif aux déchets d'emballages individuels), décret 2002-540 (relatif à la classification des déchets dangereux), décret 98-679 (relatif au transport par route, au négoce et au courtage des déchets).

16. Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

- R11 Facilement inflammable.
- R36 Irritant pour les yeux.
- R38 Irritant pour la peau.
- R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- R48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
- R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- R51 Toxique pour les organismes aquatiques.
- R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R62 Risque possible d'altération de la fertilité.
- R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H361f Susceptible de nuire à la fertilité.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.